

INTERNATIONAL

EXCELLENCE

Lettre d'information n°3 juin 2010

Mondialisation et internationalisation
de la recherche en sciences humaines
et sociales

COMMUNAUTÉS SCIENTIFIQUES

RÉSIDENCE DE CHERCHEURS

SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ



Rachad Antonius



Eleonora Santin



Ibrahima Thioub



Peter Pagin

SOMMAIRE

ÉDITO

LA LIBERTÉ ACADÉMIQUE par Wim Blockmans | p. 3

DOSSIER

MONDIALISATION ET INTERNATIONALISATION DE LA RECHERCHE
EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Les conditions d'une politique d'internationalisation de la recherche

Entretien avec Pierre Noreau, président du bureau des Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie | p. 4

Un institut en Asie : Le Jawaharlal Nehru Institute of Advanced Study

Entretien avec Aditya Mukherjee, économiste, résident à l'IEA de Nantes | p. 6

Un programme de mobilité internationale en Europe

Par Olivier Bouin. Présentation du programme européen de résidences de recherche EURIAS (*European Institutes for Advanced Study*) | p. 8

Multiculturalisme, immigration et identité

Entretien avec Christophe Bertossi, politiste, résident au Collegium de Lyon | p. 10

QUESTIONS À...

Rachad Antonius, sociologue, professeur à l'université du Québec à Montréal, résident à l'IMÉRA de Marseille | p. 12

Laurence Foschia et Eleonora Santin, historiennes, résidentes au Collegium de Lyon | p. 14

Vincenzo Bentivegna, professeur à l'université de Florence, spécialiste des questions d'évaluation des projets urbains et architecturaux, résident à l'IEA-Paris | p. 16

CONTRIBUTIONS

Peter Richards, artiste, résident à l'IMÉRA de Marseille. *L'Échange entre l'Exploratorium de San Francisco et l'IMÉRA* | p. 18

Ibrahima Thioub, historien, résident à l'IEA de Nantes. *Identités chromatiques en Afrique* | p. 20

Peter Pagin, philosophe, résident à l'IEA-Paris. *Compositionnalité, complexité et contexte* | p. 22

LES FELLOWS PRÉSENTS DANS LES IEA EN JUIN 2010 | p. 23

La liberté académique

par Wim Blockmans

Professeur d'histoire médiévale à l'université de Leiden depuis 1987, Wim Blockmans a été recteur du NIAS de 2002 à 2010 et président du NetIAS de 2003 à 2010.



Le directeur de l'*Institute for Advanced Study* de Princeton, Peter Goddard, cite le

sociologue et économiste Thorstein Veblen qui écrit en 1916 que l'introduction de méthodes gestionnaires dans les universités américaines mènerait à une « routine superficielle de médiocrité ». Près d'un siècle plus tard, cette vision apocalyptique s'est malheureusement installée dans la pratique des administrations de toutes les universités du monde occidental depuis des décennies. L'alternative suggérée par Veblen fut un institut où des chercheurs de toutes les nations puissent accomplir leur projet de recherche dans les meilleures conditions.

Voilà le modèle d'un institut d'études avancées : la liberté académique au sens propre du terme. Les chercheurs du monde entier sont invités s'ils sont jugés « excellents ». Ils restent libres dans le choix du sujet de leurs recherches, de la méthode appliquée, de leur emploi du temps et des moyens de publication des résultats. Au NIAS (*Netherlands Institute for Advanced Study*), nos seules exigences sont que des contacts se nouent entre les chercheurs étrangers et leurs collègues dans le pays hôte, et que les résultats soient publiés en faisant mention de leur résidence.

L'expérience du NetIAS (*Network of European Institutes for Advanced Study*) a prouvé qu'une promotion de *fellows* de nationalités et de disciplines les plus variées offrait de meilleures conditions d'échange. Chaque *fellow* peut alors trouver de l'inspiration par la confrontation avec des orientations et des connaissances qu'il ne rencontre pas dans ses cloisonnements institutionnels habituels. La dimension de la plupart des instituts garantit en outre des contacts personnels réguliers entre tous les *fellows*. Les instituts stimulent les échanges formels et informels dans des séminaires et des réunions régulières. Après quelques semaines, les *fellows* tendent à s'organiser eux-mêmes en des groupes thématiques formés spontanément. Il en résulte presque toujours des inspirations inattendues,

des collaborations et des publications non prévues avant l'arrivée dans l'institut. Des amitiés à vie naissent aussi.

Lors du recrutement des *fellows*, l'institut cherche à savoir si le candidat sera ouvert aux questions, informations et critiques des autres chercheurs. Ces échanges peuvent mener à des approches nouvelles, qui parfois sont plus valables que les idées originelles. La confrontation de différentes traditions paradigmatiques, disciplinaires et nationales offre des défis dont chaque *fellow* peut tirer un profit personnel et scientifique. L'expérience n'est pas évidente pour chacun, car souvent des approches méthodologiques et des prémisses scientifiques, voire des implications idéologiques, peuvent être mis en cause. Il faut la grandeur d'un éminent professeur d'une des universités les plus réputées aux États-Unis pour écrire dans son rapport, au terme de sa résidence, qu'il n'avait pas poursuivi le projet qu'il avait présenté, grâce aux remarques convaincantes des non-spécialistes.

L'essence même d'un institut d'études avancées est la formation d'une communauté scientifique qui fonctionne pendant un temps limité, où les intérêts acquis et les concurrences caractéristiques des départements universitaires n'interviennent pas. Il n'y a donc aucune tension entre les membres du groupe. Les rapports que nous laissent les *fellows* à leur départ, ainsi que leurs publications ultérieures, témoignent du fait que la liberté académique dont ils jouissent durant leur résidence à l'institut fut la plus productive et souvent aussi la plus heureuse de toute leur vie professionnelle de chercheur.

Voilà pourquoi un institut d'études avancées offre au système académique du pays dans lequel il est situé, comme au monde entier, une valeur ajoutée très significative en matière de production de connaissances, notamment dans le domaine des sciences de l'homme et de la société.



Les conditions d'une politique d'internationalisation de la recherche

Pierre Noreau | Directeur du bureau des Amériques de l'Agence universitaire de la Francophonie

Politologue et juriste de formation, professeur titulaire au Centre de recherche en droit public de l'université de Montréal où il travaille depuis 1998, Pierre Noreau est spécialiste de sociologie du droit.

En tant que directeur du bureau des Amériques de l'AUF (Agence universitaire de la Francophonie) et secrétaire général de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir), comment concevez-vous une politique d'internationalisation de la recherche ?

Une telle politique doit s'inscrire dans un contexte général qui rende possible le redéploiement de la recherche sur le plan international. L'internationalisation de la recherche n'est pas un fait nouveau : on compte dans presque tous les secteurs de la recherche, toutes disciplines confondues, nombre d'associations et de réseaux internationaux. Aujourd'hui, cette internationalisation est devenue à la fois plus facile et plus nécessaire pour tout un ensemble de raisons.

Sur le plan des moyens, le développement des communications électroniques accélère et rend possible des collaborations qui impliquaient auparavant des échanges et des déplacements coûteux, comme les grands congrès internationaux. Les nouveaux moyens de communication ne viendront pas remplacer ces pratiques et ces forums, mais renouvellent déjà considérablement les canaux par lesquels transitent dorénavant les échanges. À elles seules, l'internationalisation et la numérisation des systèmes d'indexation rendent possible une circulation extraordinaire des connaissances à laquelle nous ne pouvions même pas rêver il y a 10 ans.

Sur le plan institutionnel, les exigences de la carrière universitaire favorisent les formations variées, tant au niveau disciplinaire que géographique. La constitution d'équipes de recherche internationales et les besoins en recherche de nombreuses organisations internationales ouvrent le champ de ces collaborations.

Ce redéploiement trouve également une signification nouvelle dans le contexte mondial actuel. La plupart des

problèmes auxquels sont confrontées nos sociétés ont des causes ou des ramifications internationales : changements climatiques, déforestation, conditions d'exploitation des ressources naturelles, raréfaction des sources d'eau potable, urbanisations accélérées, pauvreté, fragilité de l'État de droit, etc. Leur compréhension suppose la conjugaison de perspectives diverses et la mise en commun des savoirs. L'internationalisation des questions, des problématiques et des recherches s'impose d'elle-même comme une nécessité. Cette mise en commun suppose évidemment un extraordinaire travail sur le plan des références, facilitée par leur circulation grâce aux nouvelles technologies.

À partir de ces éléments, nous pouvons fonder une politique d'internationalisation sur ces trois axes :

- le développement de grands projets de recherche communs ;
- l'intégration systématique des jeunes chercheurs dans ces initiatives, qui visent également à favoriser la jonction entre la recherche et la formation ;
- la constitution de grands réseaux de chercheurs dans lesquels les chercheurs issus des sociétés émergentes et en développement seraient d'emblée intégrés.

L'interdisciplinarité doit-elle être une préoccupation dans cette politique ?

L'interdisciplinarité est une exigence de la recherche contemporaine. Les grands problèmes internationaux, du fait de leur complexité, ne peuvent trouver de solution dans les cadres d'une seule discipline. Plus encore, l'interdisciplinarité est une condition essentielle pour le repérage d'un point de fuite hors des savoirs établis. Elle nécessite la construction d'un discours plus général et plus compréhensible sur le monde et constitue également la condition d'un meilleur dialogue entre la science et la société. Par extension, elle permet une meilleure interaction entre le monde scientifique et celui de l'action, qui est souvent le monde de la décision et partant du monde politique. Pour la même raison, elle est la condition

première de la collaboration scientifique internationale. C'est un métallangage nécessaire à l'internationalisation des savoirs et de la recherche.

Quel est le statut de la langue française dans cette politique ?

L'anglais constitue la langue la plus utilisée par les chercheurs impliqués dans les grands réseaux internationaux. Cette situation est cependant incompatible avec le renouvellement continu de la recherche et de la pensée. Bien sûr, si l'internationalisation favorise ce renouvellement, il est menacé si, pour y parvenir, nous nous privons des modes de pensée particuliers que porte chaque langue spécifique. Il faut cependant ici distinguer la production et la diffusion de la connaissance. La diffusion de nos travaux dans une multitude de langues est une condition de leur rayonnement et de leur réappropriation par la communauté scientifique et par la société dans son ensemble. Il ne s'agit donc pas seulement de favoriser la diffusion en français de nos résultats de recherche, mais également de favoriser le multilinguisme comme une condition nécessaire du travail intellectuel et scientifique. Il nous faut donc de grandes équipes de recherches francophones.

La France et l'Europe sont-elles susceptibles de jouer un rôle spécifique dans cette politique d'internationalisation ?

Bien entendu, notamment si elles en prennent l'initiative. Le champ de la recherche internationale est comme un marché ouvert : ceux qui seront force de proposition pourront développer des projets. L'Europe comme la France ont des moyens à consacrer à la recherche, même si les chercheurs pensent le contraire : en effet, les grandes équipes internationales ne doivent plus compter uniquement sur les ressources d'un État, mais sur celles de plusieurs pays, alliées à celles de grandes organisations internationales et de grandes fondations

privées. L'Europe a le privilège de l'initiative, c'est-à-dire qu'elle a les moyens de proposer des alliances à partir d'une première mise de fonds qui peut s'accroître au fur et à mesure que se déploient les alliances entre chercheurs, laboratoires et centres de recherche. Les grandes équipes sont par conséquent, aussi, de grands consortiums.

Dans les échanges scientifiques sous l'égide de la francophonie, observe-t-on une évolution ou même des transformations dans les modes, dans les conditions de production des connaissances en sciences de l'homme et de la société ?

Oui, comme c'est le cas au sein de toutes les aires culturelles. Ce n'est pas en soi notre francophonie qui explique cette transformation, mais notre façon de nous approprier les innovations et transformations élaborées par les scientifiques de tous pays. C'est le regard francophone qui fait la francophonie. Abordé dans cette perspective, c'est une antithèse de l'enfermement et une version toute particulière de la « poésie du monde ». Une grammaire dont la pensée ne peut pas se passer, pas plus qu'elle ne peut se passer d'aucune langue. Pour notre part, nous avons l'avantage du nombre et de l'histoire. Mais comme toutes les langues, le français est, pour le monde, la condition de son constant dépassement, la condition d'une constante surenchère sur ce que le monde croit savoir de lui-même.



Un institut en Asie : le Jawaharlal Nehru Institute of Advanced Study

Aditya Mukherjee | *fellow* à l'IEA de Nantes

Professeur d'histoire contemporaine indienne au Centre d'études historiques de l'université Jawaharlal Nehru (JNU) à New Delhi (Inde), Aditya Mukherjee est directeur du *Jawaharlal Nehru Institute for Advanced Study*. Il s'est entretenu avec Jean-Luc Racine, expert de l'Inde, codirecteur scientifique de la Maison des sciences de l'Homme de Paris et membre du comité de pilotage scientifique de l'IEA-Paris.

Vous êtes directeur de l'institut d'études avancées de New Delhi. L'université

Jawaharlal Nehru (JNU) est l'une des meilleures universités en Inde. Pourriez-vous nous dire pourquoi l'université a décidé d'ouvrir un institut d'études avancées en son sein ? Quelle est la politique scientifique de l'institut et quelles en sont les activités ?

JNU, comme vous l'avez souligné, est une des meilleures universités indiennes. Bien qu'elle n'ait été fondée qu'en 1969, elle a été capable d'attirer les meilleurs étudiants et talents de tout le pays. Il était regrettable qu'aucune université indienne, y compris JNU, ne soit dotée d'un institut d'études avancées. L'Inde compte plusieurs instituts autonomes, tels que le *Nehru Memorial Museum and Library* de New Delhi ou l'*Indian Institute of Advanced Study* de Shimla, mais ces structures accueillent exclusivement des chercheurs indiens. À une époque où l'économie de l'Inde se développe rapidement et que le pays s'ouvre au monde, cette politique d'accueil semble inappropriée. À JNU, nous accueillons des chercheurs venus de tout le pays, ce qui est une très bonne chose, mais nous avons perçu la nécessité d'accueillir des chercheurs venus du monde entier.

Dès lors, en 2005, l'idée d'un institut d'études avancées porté par JNU a été discutée. Mais comme toutes les nouvelles idées, il a fallu un certain temps pour la mettre en œuvre : nous avons réellement démarré notre activité en 2008 et nous accueillons aujourd'hui en moyenne 50 chercheurs venus du monde entier chaque année. Notre politique consiste à développer des liens au-delà du Royaume-Uni et des États-Unis – les connexions coloniales et post-coloniales. Nous nous efforçons d'attirer des chercheurs issus des autres régions du monde puisque, comme vous le savez, nous rappelons constamment le besoin de coopération Sud-Sud. Mais lorsqu'il s'agit du milieu de la recherche, les scientifiques

dans leur grande majorité ne semblent construire leur réseau qu'avec le Premier monde. L'institut s'efforce donc particulièrement d'atteindre des chercheurs en dehors des réseaux traditionnels.

Comment fonctionne votre institut ? Offrez-vous à la fois des résidences de recherche de longue et de courte durée ? Le principal axe scientifique de l'institut est celui des sciences humaines et sociales : dans quel sens est-ce entendu ? Comment la dynamique d'un institut opère-t-elle concrètement ?

Nous ne nous consacrons pas exclusivement aux sciences sociales, mais ces dernières occupent une place prédominante non seulement parce que JNU est reconnue dans ces domaines, mais aussi parce que dans le champ des sciences naturelles, il est difficile d'attirer des chercheurs résidents pour de longues durées. Ceci s'explique par le besoin de travail en laboratoire. En conséquence, les professeurs en sciences naturelles sont accueillis dans les départements de nos universités en tant que professeurs invités. Nous accueillons toutefois des chercheurs issus des sciences naturelles qui ont un programme de recherche pluridisciplinaire et qui considèrent que l'institut est un lieu plus approprié qu'un département universitaire. En fait, un des points sur lesquels insiste fortement l'institut est que quelle que soit l'aire de recherche spécifique du résident, son étude doit être pluridisciplinaire. Dans le cas contraire, le chercheur aurait tout intérêt à préférer le département universitaire relatif à son sujet. Il est véritablement passionnant pour nous de faire interagir au sein de l'institut des chercheurs issus de nombreux horizons disciplinaires, travaillant tous à la frontière de leur discipline.

De quelle manière invitons-nous nos chercheurs ? Nous avons commencé par communiquer largement, mais cela a été un désastre. Nous avons donc choisi d'identifier des personnes avec lesquelles amorcer les résidences. La première année, nous avons choisi d'inviter des personnes issues de

certaines pays dont nous n'avions jamais eu de résidents. Nous avons identifié des chercheurs brésiliens, d'Afrique du Sud, de Tanzanie, des Caraïbes, et nous avons fait notre possible pour les faire venir. Nous avons également fait un effort particulier pour des chercheurs issus du continent européen. Concernant la France, nous accueillons depuis 2009 des chercheurs via le *Memorandum of Understanding* que nous avons négocié avec la Maison des sciences de l'Homme, à Paris. La MSH a été d'une aide précieuse en facilitant les contacts entre les chercheurs indiens et étrangers. Ce *Memorandum* nous a également permis d'identifier des chercheurs indiens dans l'optique d'un séjour de recherche en France.

Par ailleurs, étant actuellement chercheur résident à l'IEA de Nantes, j'ai rencontré des chercheurs qui ne connaissaient pas l'institut de New Delhi auparavant, mais qui souhaitent aujourd'hui venir en résidence. Nous avons également signé un *Memorandum* avec les institutions de recherche d'Heidelberg, en Allemagne et en Malaisie. Dans l'ensemble, nous sommes aujourd'hui capables d'attirer des scientifiques de différentes disciplines et de différents pays – de l'Amérique au Japon – qui émettent le souhait de devenir résidents de notre institut.

Vous avez tout à fait raison : tout institut d'études avancées a par définition d'une part une approche interdisciplinaire et pluridisciplinaire, et d'autre part la conscience que la question de l'internationalisation de la recherche est vitale. Selon l'expérience que vous avez acquise lors de vos venues en Europe – et non seulement dans les pays anglophones –, quel est l'impact sur la vie intellectuelle des communautés scientifiques en Inde de l'internationalisation de la recherche que les instituts d'études avancées promeuvent ?

C'est une question cruciale et la raison pour laquelle nous avons décidé de monter un institut : il ne s'agit pas seulement de stimuler l'atmosphère intellectuelle sur le campus de JNU, mais aussi d'avoir un impact dans New

Delhi, et nous l'espérons, dans tout le pays. Des chercheurs résidents, je n'attends rien. Je pense être capable de sélectionner de bons résidents. Une fois qu'une personne compétente arrive, nous ne manquons pas d'activités. Nous avons eu l'exemple d'Ari Sitas, un éminent sociologue, poète et activiste sud-africain qui a travaillé sur la politique industrielle de l'ensemble de l'Union africaine. Pendant sa résidence à l'institut, il a été invité à JNU, dans la ville et dans tout le pays pour parler et interagir avec des chercheurs, militants et citoyens. C'est ce que nous souhaitons !

Voici un autre cas qui illustre la manière efficace dont l'internationalisation de la recherche agit, ce sans travail préparatoire spécifique. J'ai encouragé nos chercheurs invités à organiser des ateliers et des séminaires. Jean Boutier, un chercheur marseillais spécialiste du début de l'Europe moderne, comptait parmi nos résidents. Disposant nous-mêmes d'une forte expertise dans cette période de l'histoire, nous souhaitions particulièrement accueillir un tel chercheur. Au cours de son séjour, il a proposé l'atelier « Les politiques contemporaines requièrent-elle l'expertise d'historiens et le savoir historique ? ». Il pensait au gouvernement français. Mais immédiatement, un professeur d'une université américaine d'origine hongroise a proposé de travailler sur la Hongrie et trois chercheurs allemand, roumain et indien ont souhaité participer à ce sujet. Je vous laisse imaginer les dynamiques de cette expérience formidable : des chercheurs d'horizons distincts ont proposé des réponses entièrement différentes à la question de l'usage – ou de la réécriture – de l'histoire par les gouvernements. Je suis convaincu qu'une planification excessive ou un schéma défini des attentes que nous avions de cet atelier aurait anéanti l'exercice de la recherche. On ne peut pas planifier pour les chercheurs, telle est mon expérience. Ils s'organisent eux-mêmes. Il faut simplement les encourager à s'impliquer dans leur idée et les choses arrivent d'elles-mêmes.

Texte original disponible sur www.rfiea.fr



Un programme de mobilité internationale en Europe

par Olivier Bouin | Directeur du RFIEA

Le programme européen de résidences de recherche EURIAS (*European Institutes for Advanced Study*), rassemblant un consortium de 14 instituts d'études avancées européens coordonné par le RFIEA, débute ses activités en juin 2010.

À la demande du NetIAS (*Network of European Institutes for Advanced Study*), le RFIEA développe depuis 2008 un projet de mobilité internationale de chercheurs rassemblant 14 instituts européens : Berlin, Bologne, Bruxelles, Bucarest, Budapest, Cambridge, Helsinki, Jérusalem, Lyon, Nantes, Paris, Uppsala, Vienne et Wassenaar. Le programme s'appuie sur la solide réputation de ces instituts qui offrent à des chercheurs la possibilité de travailler en toute indépendance, dans l'environnement stimulant de communautés scientifiques internationales et pluridisciplinaires. Leur diversité offre aux chercheurs du monde entier une pluralité de contextes de recherche en Europe. Les résidences sont principalement allouées aux candidats issus des sciences de l'homme et de la société, mais sont également ouvertes aux projets en sciences exactes et aux sciences du vivant dès lors qu'ils ne requièrent pas de travail en laboratoire.

Les instituts ont mutualisé leurs bonnes pratiques et sont convenus d'une procédure de sélection en deux temps répondant aux critères d'excellence et aux règles éthiques de la Commission européenne. Le Comité de sélection d'EURIAS, instance internationale et interdisciplinaire, effectue une présélection de candidats sur la base d'expertises indépendantes. Le programme dispose à ce titre de 80 experts identifiés par les instituts. Les conseils scientifiques des instituts sélectionnent ensuite les *fellows* qui intégreront leur communauté scientifique.

Pour gérer l'ensemble du processus, le RFIEA a mis en ligne un portail d'information sur le programme et ses participants. Le site permet aux chercheurs de candidater en ligne en sélectionnant jusqu'à 3 structures d'accueil possibles, en dehors de leur pays de nationalité ou de résidence. Il est également un outil de gestion des candidatures et de coordination du processus de sélection.

Soutenu par la Commission européenne depuis mai 2009, le programme EURIAS, dont le budget global s'élève à 5 m €, bénéficie d'un cofinancement à hauteur de 40 % dans le cadre de COFUND (actions Marie Curie - 7^e PCRD). En France, le Collegium de Lyon, l'IEA de Nantes et l'IEA-Paris disposent de 8 bourses cofinancées (3 juniors et 5 séniors).

APPEL À CANDIDATURES

Pour l'année académique 2011-2012, le programme EURIAS offre 33 résidences de recherche pour chercheurs confirmés (18 juniors et 15 séniors) de tous horizons disciplinaires et géographiques. Ils seront accueillis pour des séjours de 10 mois dans l'un des 14 instituts participants.

Pendant leur résidence, les *fellows* bénéficient des conditions de travail et environnements de recherche exceptionnels offerts par les instituts. Le programme propose les dispositions suivantes : un traitement d'environ 26.000 € pour un chercheur junior et de 38.000 € pour un sénior, la mise à disposition d'un logement (ou une prime de mobilité), un budget de recherche et la prise en charge des frais de voyage.

Les candidatures s'effectuent en ligne sur le site www.eurias-fp.eu jusqu'au 10 septembre 2010.

Procédure de sélection

- Évaluation scientifique par deux experts internationaux
- Présélection par le conseil scientifique international et interdisciplinaire d'EURIAS
- Sélection finale par les conseils scientifiques des instituts
- Publication des résultats en décembre 2010.

Pour de plus amples informations sur les instituts et leurs conditions de résidence offertes : www.eurias-fp.eu/IAS

LE RÉSEAU EUROPÉEN NetIAS

Créé en 2004, le *Network of European Institutes for Advanced Study* rassemble dix-sept instituts d'études avancées en Europe (de la Norvège à la Roumanie, de la Suède à l'Italie, de la Finlande à Israël). Ce réseau informel a pour vocation d'échanger sur les pratiques de gouvernance et de concevoir des projets à géométrie variable parmi les instituts participants. Parmi ses principaux membres figurent le *Wissenschaftskolleg zu Berlin*, le *Netherlands Institute for Advanced Study*, l'*Institut für die Wissenschaften vom Menschen* de Vienne, le *Swedish Collegium of Advanced Study* d'Uppsala, l'*Institute for Advanced Study* de Jérusalem et le *Collegium Budapest*.

La vision partagée de la valeur ajoutée des instituts d'études avancées par rapport aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche n'exclut pas des modalités d'invitation très différentes d'un institut à l'autre (invitations individuelles ou collectives ; sollicitations ou appels à candidature ; séjours d'une année académique ou résidences courtes ou récurrentes). L'affichage de certaines orientations thématiques ou géographiques, l'ouverture aux sciences exactes et du vivant et l'attention accordée aux chercheurs émergents distinguent les politiques scientifiques propres à chaque institut. Dans l'ensemble du réseau, plus de 500 chercheurs de haut niveau sont accueillis chaque année pour des séjours allant jusqu'à une année académique. Le secrétariat du NetIAS est assuré par le RFIEA depuis avril 2009.

Mobilité et potentiel de recherche : une collaboration franco-américaine

par John Bowen | Président du Conseil scientifique
du RFIEA

Dans le cadre de sa politique de développement international, le RFIEA a établi une collaboration tripartite avec le *Social Science Research Council*, principale structure de coordination de la recherche en sciences sociales aux États-Unis, et l'Agence nationale de la Recherche. Cette collaboration est fondée sur le souhait des trois partenaires d'associer étroitement internationalisation de la recherche, mobilité des chercheurs et développement du potentiel de recherche.

L'initiative est articulée de la manière suivante. Un projet de recherche franco-américain est développé par des chercheurs confirmés des deux côtés de l'Atlantique dans une perspective à la fois pluridisciplinaire et comparatiste. Ce projet s'appuie sur deux modes de travail complémentaires : d'une part, des résidences de recherche qui offrent aux *fellows* sélectionnés par un institut français un temps et un espace de réflexion et d'écriture partagé, et d'autre part un accompagnement à la formation doctorale pour une douzaine de jeunes chercheurs retenus au terme d'un appel à candidatures franco-américain.

En 2010, le projet *Multiculturalism, Immigration and Identities in the United States and in Western Europe* a été proposé par Nancy Foner (*City University of New York*) et Christophe Bertossi (Institut français des relations internationales). Le Collegium de Lyon a accepté d'accueillir le projet, son conseil scientifique formulant la recommandation d'inviter Christophe Bertossi en tant que *fellow* de mai à octobre pour assurer le développement du projet.

Un colloque international a été organisé (avec les participations de Richard Alba, Erik Bleich, Gary Freeman, Leo Lucassen, Éric Fassin et Patrick Simon), des résidences de courte durée ont été mises en place à Lyon ainsi qu'un atelier d'approfondissement pour doctorants français et américains. Une réunion est prévue à Philadelphie en septembre pour poursuivre les échanges entre chercheurs et doctorants, ces derniers bénéficiant d'une bourse pour faciliter le démarrage de leur recherche. Cette initiative constitue la première internationalisation du réputé programme DPDF (*Dissertation Proposal Development Fellowship*) du *Social Science Research Council*. Le projet a reçu le soutien de CampusFrance et de la fondation Mellon via le SSRC.

Le succès de cette initiative encourage à poursuivre le programme en 2011 avec l'Institut méditerranéen de recherches avancées de Marseille. Il est également envisagé de renforcer dans les prochains mois la collaboration avec le *Social Science Research Council*, notamment sur le thème de la mondialisation des modes de production des connaissances en sciences humaines et sociales.



**Votre programme
 de recherche au Collegium
 "Multiculturalism,**

**immigration and identity in Western Europe and the
 US" se propose de comparer les notions d'ethnicité
 et de citoyenneté en France, aux États-Unis et dans
 d'autres pays occidentaux. Pourquoi et comment
 comparer des notions dont le sens est différent selon
 les pays ?**

Nous avons vécu pendant très longtemps sur l'opposition entre différents « modèles nationaux d'intégration ». Il y aurait d'une part l'universalisme à la française qui serait *color blind* et refuserait toute notion d'ethnicité ou de « race » dans le débat public comme dans le débat scientifique ; de l'autre le multiculturalisme voire le « communautarisme » anglo-saxon qui serait *color conscious* et s'appuierait sur des conceptions racialisées de l'égalité et de l'inclusion citoyenne et des catégories utilisées par les chercheurs. Or, ce récit rend toute comparaison impossible : en France, les concepts et les catégories d'analyse utilisés aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou aux Pays-Bas ne conviennent pas.

On dépense une énergie immense à expliquer que la France est un pays singulier, où toute question liée à la citoyenneté ou la « diversité » ne peut être abordée qu'à travers le prisme républicain. Mais comment alors travailler sur l'ethnicité en France, une réalité pourtant omniprésente sur le terrain, dans les pratiques discursives publiques, politiques, sociales et même dans la routine du fonctionnement d'institutions comme l'armée, l'école ou les hôpitaux ? Pour le dire autrement, nous nous sommes longtemps concentrés sur l'impossibilité de penser l'ethnicité en France en expliquant cette impossibilité par le poids du « modèle de la république ». Je pense à l'inverse que c'est notre difficulté à définir précisément ce « modèle républicain » – un objet finalement très ambigu – qui explique notre difficulté à utiliser l'ethnicité dans nos travaux. Quand on parle du « républicanisme

Multiculturalisme, immigration et identité

Christophe Bertossi | *fellow* au Collegium de Lyon

Responsable du programme de recherche « Migrations, Identités, Citoyenneté » de l'Institut français des relations internationales (IFRI) à Paris, Christophe Bertossi est en résidence à Lyon de mai à octobre 2010 dans le cadre du programme franco-américain développé en collaboration avec le *Social Science Research Council* et l'Agence nationale de la Recherche.

à la française », de quoi parle-t-on précisément ? Le détour comparatif entre Europe et États-Unis me semble très utile pour mieux répondre à cette question.

Ensuite, nous prenons également le risque de l'insularité scientifique en passant à côté d'une littérature immense qui, aux États-Unis ou en Grande-Bretagne, a fait un travail très subtil de conceptualisation de la place de l'ethnicité, des rapports entre groupes minoritaires, de l'importance de la citoyenneté, à partir des outils de la sociologie ou de la science politique. Certains chercheurs français ont déjà conduit des travaux très importants à partir d'une discussion fructueuse avec cette littérature étrangère. Mais il me semble que, au fond, les questions de la citoyenneté « à la française » n'ont pas donné lieu à une littérature aussi fouillée.

Voilà pour le pourquoi. Maintenant, comment est-il possible de comparer ? C'est véritablement le point de départ de ce projet. Nous voulons travailler à clarifier les concepts utiles pour une telle comparaison en proposant non pas un langage commun – nous ne disons pas qu'il faut transposer en France des concepts développés aux États-Unis, ni l'inverse d'ailleurs – mais dépasser des réflexes qui ont moins à voir avec les conditions d'un discours scientifique valide qu'avec des émotions normatives. Par exemple, lorsque vous comparez les dynamiques d'intégration socio-économique, les processus discriminatoires ou la rhétorique publique à propos des « émeutes urbaines », comment est-il possible de définir les catégories de la comparaison ? Quels objets doit-on choisir ? Est-il possible de comparer la situation des « immigrés » ou des « musulmans » en Europe et les africains-américains ? Comment comparer « race » et « immigration » ? Avec quels outils ? Pour engager une comparaison transatlantique, il faut bien sûr clarifier les concepts utilisables mais également aborder des questions méthodologiques très empiriques.

On évoque souvent une crise de l'intégration des immigrés en France aujourd'hui. Existe-t-il un modèle français d'intégration ? Est-il en crise ?

Je crois que l'idée d'une « crise de l'intégration des immigrés » et celle d'un « modèle français d'intégration » sont toujours allées de pair. Nous sommes aujourd'hui sur une problématique de l'intégration qui est née au milieu des années 1980, au moment du basculement de la libre circulation de travailleurs immigrés postcoloniaux à la sédentarisation de familles dont les enfants entrent dans la citoyenneté. Mais cette problématique a changé plusieurs fois. Dans les années 1980, c'est une question de nationalité, d'allégeance et de loyauté, qui sert à définir « le problème d'intégration ». Déjà le débat se construit en référence à l'islam et à l'origine ethnique de ces nouveaux Français, qui sont systématiquement singularisés par une rhétorique publique qui les compare aux vagues de « l'immigration européenne » que la France avait connues avant la Seconde Guerre mondiale. La réponse à l'époque est une fermeture de l'accès à la nationalité en 1993.

Le « problème » change à la fin des années 1990 pour devenir le problème des discriminations et les principes républicains sont désormais définis à partir de l'anti-discrimination. Derechef, au début des années 2000, la problématique se transforme et le « modèle français » est redéfini en termes de laïcité – une laïcité qui ne ressemble pas vraiment à celle de la loi de 1905 d'ailleurs, puisque l'on transforme un principe de neutralité et d'égalité en un vecteur d'identité nationale. Je pense que nous avons déjà quitté la problématique laïque des années 2000 et, depuis quelques mois, nous sommes entrés dans une nouvelle phase de la définition du « modèle français » : celui d'un projet civilisateur d'assimilation morale, pour résumer à la fois les conclusions du « grand débat sur l'identité nationale », celles de la commission Gérin sur le « voile intégral » et le discours de Nicolas Sarkozy du 12 novembre 2009.

Cela montre deux choses. En premier lieu, en 30 ans de débats publics en France, la définition des fondements du « modèle » républicain a toujours été justifiée par l'idée d'une « crise » des principes traditionnels, dans une société française en mutation permanente. La « crise » n'est donc pas nouvelle et elle appartient à la rhétorique publique

depuis la refondation de la « République de l'intégration » dans les années 1980 : il n'y a pas de « modèle républicain » sans l'appui de cette rhétorique de la « République » en danger. En second lieu, il n'y a pas eu une mais quatre définitions normatives de la République – nationalité, anti-discrimination, laïcité et assimilation. En conséquence, lorsque nous parlons de « crise de l'intégration », de quel problème parlons-nous précisément ? Et lorsque nous parlons du « modèle » français, de quelle « république normative » parlons-nous ? Chacune a une économie normative très différente.

Ce débat sur l'identité nationale et la citoyenneté n'a-t-il pas lieu dans d'autres pays en Europe ?

Oui, et c'est là que nous revenons à l'importance d'une approche comparative : il y a aussi des débats politiques et publics très vifs sur la « crise de l'intégration » dans d'autres pays d'immigration européens – pensez aux Pays-Bas et au débat national sur la « crise du multiculturalisme néerlandais » ou au Royaume-Uni et à l'affirmation publique que le « multiculturalisme serait une solution du passé ». Comme en France, ce débat porte également sur l'idée que l'islam mettrait en danger les principes de la citoyenneté, à partir de thématiques très proches (égalité homme-femme, corps voilés, sexualité, etc.). Enfin, non seulement ces débats évoquent la crise des « modèles » mais ils vont plus loin : l'assassinat de Theo Van Gogh en 2004 ou les attentats de Londres en 2005 auraient eu pour origine des principes inadaptés aux problèmes d'intégration d'aujourd'hui. Les « modèles » expliqueraient la crise des « modèles » ; le « multiculturalisme » expliquerait la « crise du multiculturalisme » aux Pays-Bas ou en Grande-Bretagne.

Mais si nous montrons que le « modèle » néerlandais n'a pas été le « multiculturalisme » que l'on imagine le plus souvent ou que la situation en Grande-Bretagne ne montre aucun véritable basculement des cadres de l'action publique, alors notre compréhension de la « crise de l'intégration » prend une tout autre couleur. Pour le dire très simplement : comment comprendre les succès ou les limites des politiques d'intégration et de citoyenneté dans des pays comme la France, la Grande-Bretagne ou les Pays-Bas si l'on fait reposer notre diagnostic sur des récits erronés et surchargés de faux-semblants idéologiques ? Ce n'est pas possible.



Questions à...

Rachad Antonius | *fellow* à l'IMéRA de Marseille

Professeur de sociologie à l'université du Québec à Montréal et directeur-adjoint de la Chaire de recherche en immigration, ethnicité et citoyenneté (CRIEC), Rachad Antonius a résidé neuf mois à l'IMéRA, de septembre 2009 à mai 2010.

Votre projet de recherche à l'IMéRA porte sur la gestion de la diversité en

Occident et la crise des paradigmes de lecture. Pouvez-vous nous décrire plus précisément votre problématique ?

Les mouvements de population contemporains ont amené des transformations importantes dans les sociétés occidentales, les populations immigrées venant de plus en plus de cultures non occidentales et étant porteuses d'un rapport à la religion différent de celui des populations occidentales majoritaires. Ces mouvements coïncidant avec des préoccupations croissantes pour les droits individuels et collectifs des citoyens, issus de l'immigration récente ou pas, les sociétés occidentales se retrouvent à devoir ajuster leurs règles, et quelquefois leurs lois, pour tenir compte des besoins culturels des individus et des groupes minoritaires. Or il y a deux grandes approches pour accommoder les différences culturelles et religieuses, ainsi qu'une infinité de variantes.

La première est l'approche multiculturelle que l'on retrouve dans les pays de tradition anglo-saxonne, dont les bases éthiques et théoriques ont été renouvelées et approfondies par des penseurs tels que Charles Taylor et Will Kymlicka. Cette approche est fondée sur la « politique de la reconnaissance », élaborée par Taylor, qui vise à affirmer l'égalité des citoyens *dans* leur différence, ce qui signifie que le traitement des citoyens doit être différent en fonction de leurs spécificités culturelles, qui sont reconnues, valorisées, et quelquefois promues dans l'espace public. La deuxième est l'approche républicaine, qui est celle qui correspond à l'évolution historique de la France, et qui vise à faire abstraction des différences culturelles individuelles et collectives entre les citoyens, pour valoriser, au contraire, leur identité commune dans l'espace public. Or, dans le contexte de l'immigration contemporaine, les deux approches se heurtent à des difficultés fondamentales.

À côté des avantages que procure la reconnaissance des cultures minoritaires, la première a tendance à essentialiser ces cultures, à supposer que les citoyens y restent enfermés, et à finir par produire non seulement du « droit à la différence », mais aussi de la « différence dans les droits ». Alors que cette approche rejette l'universalisme occidental, considéré comme exprimant un désir d'hégémonie déguisé, elle ne peut se passer entièrement de références universalistes dans la gestion de l'espace public et même privé. Par exemple, si elle amène à accepter certaines pratiques religieuses venues d'ailleurs, comment argumenter le rejet, disons, de l'excision, quand cette dernière est revendiquée au nom du droit à ses pratiques religieuses ? Le relativisme culturel se heurte à des impasses si on rejette totalement la notion de valeurs universelles de référence. Quant à la deuxième, qui postule l'égalité totale des citoyens sans égard à leur culture et à leur religion, comment peut-elle répondre aux citoyens qui disent : vous nous imposez *votre* culture au nom de l'universalisme, mais nous sommes traités de façon inégale (et donc injuste) parce que nous ne parvenons pas à vivre *notre* culture et à mettre en pratique nos injonctions religieuses.

Si ces impasses sont de l'ordre de la culture, elles interagissent et se combinent avec d'autres clivages, économiques et sociaux, qui produisent de la discrimination, de l'exclusion, et surtout qui ne permettent plus de discuter des différences culturelles en se plaçant uniquement sur le terrain de la culture.

C'est cet enchevêtrement de données, de perceptions, de pratiques et de philosophies politiques que je souhaite clarifier et présenter de façon succincte et gérable ! Et là, se posent des questions de savoir qui sont d'ordre différent, et quelquefois qui ne sont plus de l'ordre du savoir, mais qui font intervenir des orientations normatives. Même si il y a aussi, dans les sciences de la nature, des questions éthiques et normatives qui orientent la recherche et qui délimitent ses objets, la prépondérance

des questions normatives est encore plus grande dans les sciences sociales, et il convient de bien spécifier, dans le travail de recherche, ce qui relève du discours normatif de ce qui s'inscrit dans une démarche méthodologique d'observation des phénomènes sociaux. Évidemment, ce qu'on considère comme problème est tributaire d'une orientation normative. La nécessité de combiner à la fois la notion d'égalité et de reconnaissance de la différence, par exemple, résulte d'une posture normative qui oriente la recherche et permet d'établir la pertinence des concepts à partir desquels le savoir se construit.

Votre période de résidence à l'IMÉRA vous a-t-elle permis d'approfondir cette problématique ?

Absolument. La lecture, à partir du contexte québécois, de ce qui se fait en France et en Europe n'a pas le même écho que la rencontre avec les collègues, que la poursuite des arguments et contre arguments jusqu'à leurs limites, que l'on atteint jamais, d'ailleurs, mais qu'on peut repousser toujours un peu plus loin, en creusant les problématiques, en interrogeant les situations, en s'interrogeant soi-même. Les voyages forment la jeunesse, dit-on ! Ils permettent de vivre des situations autres que celles qu'on connaît pour *percevoir* les choses autrement. Car, dans le domaine du savoir de type sociologique, la pertinence de poser les questions d'une certaine façon est tout aussi importante que la construction logique des réponses. La façon de poser les questions permet un certain éventail de réponses et en élimine d'autres.

Mon séjour ici m'a permis d'avoir une perception directe, intuitive, de la façon dont se vit la diversité culturelle française, connaissance intuitive qui est le fondement des constructions déductives plus abstraites que l'on propose dans la tradition universitaire. Un long séjour comme celui que j'ai passé ici n'a pas du tout le même impact qu'un colloque de quelques jours où les interactions intellectuelles sont moins profondes, moins

étendues. Et surtout, il y a l'éloignement du quotidien qui permet d'avoir le temps d'aller au bout de ses idées, la rencontre avec les collègues de disciplines différentes dont l'effet sur notre façon de construire le savoir est plus difficile à cerner, même s'il est indéniable.

En particulier, j'ai eu la possibilité de discuter avec plusieurs collègues qui avaient des sensibilités différentes des miennes, et j'ai pu mieux comprendre d'une part la logique républicaine en vigueur en France, et d'autre part les critiques de sa mise en œuvre qui, sans remettre en question ses fondements normatifs, proposent des lectures plus « ouvertes » de cette logique.

Les neuf mois que vous avez passé dans la région d'Aix-Marseille vont-ils déboucher sur de nouvelles collaborations scientifiques, voire de nouvelles pistes de recherche ?

Oui, j'espère établir et institutionnaliser des partenariats entre mon université et des centres ou laboratoires de recherche ici, par exemple, qui fourniraient le cadre permettant des interactions sur les objets de recherche. Au niveau personnel, j'ai découvert avec bonheur le travail de certains collègues que je connaissais de loin, et avec qui j'espère pouvoir creuser des problématiques dont la complexité nécessite la confrontation de perceptions et d'idées, et des collaborations transversales à travers les contextes, les disciplines, et les orientations théoriques.

Questions à...

Laurence Foschia et Eleonora Santin | *fellows* au Collegium de Lyon

Laurence Foschia et Eleonora Santin sont spécialistes d'histoire ancienne. Elles poursuivent leur recherche sur, respectivement, *Les Transformations religieuses en Grèce continentale sous l'Empire romain III^e – VI^e siècles* et *Culture littéraire en Thessalie d'après les sources épigraphiques*.



Laurence Foschia



Eleonora Santin

Vous avez organisé au Collegium de Lyon un colloque sur « L'Épigramme dans tous ses états : épigraphiques, littéraires, historiques ». Eleonora Santin, vous travaillez sur l'épigramme dans sa dimension littéraire et poétique, alors que vous, Laurence Foschia, vous occupez de religion grecque à l'époque paléochrétienne. Comment vous est venu l'idée d'organiser un colloque ensemble ?

Eleonora Santin : Le choix d'un tel sujet pour le colloque que nous avons organisé les 3 et 4 juin au Collegium de Lyon s'est naturellement imposé à nous. Je travaille sur les épigrammes gravées sur la pierre et les différents aspects de la poésie épigraphique grecque, tandis que Laurence a souvent été confrontée à l'analyse des épigrammes en tant que sources pour dresser un portrait de la religion grecque traditionnelle à l'époque paléochrétienne. Peu de temps après notre arrivée au Collegium de Lyon, Laurence m'a proposé d'organiser un colloque sur l'épigramme. Après nous être souvent rencontrées et concertées, nous avons opté pour un colloque très ouvert, qui puisse regrouper un panel d'interventions large. Cela nous a permis d'étudier toute la richesse et la diversité de l'épigramme en l'envisageant dans ses dimensions synchronique et diachronique, dans le monde hellénisé et romain.

Laurence Foschia : En tant qu'objet épistémologique riche de sens, l'épigramme est toute désignée pour faire l'objet d'un colloque interdisciplinaire et transversal bien que limité aux sciences de l'Antiquité. Cette caractéristique lui vient de sa position tout à fait exceptionnelle : l'épigramme se situe au croisement de la littérature (pour sa nature poétique de texte en vers), de l'épigraphie (parce qu'une épigramme constituait à l'origine un texte gravé sur pierre) et de l'histoire (pour son importance et sa richesse informative en tant que source pour la reconstruction historique). Ce qui confère au colloque que nous avons organisé son aspect particulier et unique est qu'il réunit des spécialistes de disciplines différentes qui, tous, travaillent aux frontières de leurs territoires respectifs sur un sujet à la nature complexe.

Pour orienter les participants et rendre la discussion plus fructueuse, nous avons suggéré deux axes de réflexion : un premier sur « les figures professionnelles, civiles et religieuses dans la poésie épigraphique », dans lequel nous demandions aux intervenants de traiter de l'épigramme dans sa fonction sociale de texte public, conçu pour honorer, louer et commémorer des individus occupant une position bien définie dans le corps civique. Il s'agissait de traiter de l'épigramme comme d'un « résumé » d'une vie exposée publiquement. La seconde piste de réflexion, « Poètes et auteurs : *epigrammata de poetis* et auteurs d'épigrammes », devait rendre compte de la nécessité d'illustrer la figure et la fonction du poète telles qu'elles apparaissent dans la poésie épigrammatique aussi bien littéraire que lapidaire. Nous voulions amener la discussion sur le poète en tant que destinataire de la composition ou en tant qu'auteur.

D'emblée, nous avons également désiré avec Eleonora élargir l'audience de ce colloque en l'introduisant par une conférence de Pierre Laurens – éminente personnalité dans le domaine des épigrammes – ayant pour titre : « Les Métamorphoses de l'épigramme : essai de poétique dans l'histoire ». M. Laurens a su captiver le public en rendant accessible un sujet qu'on pourrait penser difficile à aborder et éloigné de nos préoccupations actuelles.



Épigramme de Kandahar

En quoi vos travaux respectifs se complètent-ils l'un l'autre ? Pensez-vous, en travaillant différemment sur un objet commun, élaborer une méthode de recherche innovante / inédite ?

E.S. : Le champ disciplinaire nécessaire pour cerner l'épigramme est dense, et tout chercheur, qu'il soit anthropologue, historien ou linguiste, travaillant sur les épigrammes apporte une contribution essentielle à leur compréhension. La complémentarité que nous avons trouvée entre nos travaux est d'abord d'ordre chronologique : la période sur laquelle s'étale mon enquête va de l'époque archaïque (VII^e siècle av. J.-C.) à l'époque impériale (IV^e-V^e siècle après J.-C.). Cependant, cette enquête n'est pas exhaustive puisqu'elle ne prend pas en compte les épigrammes chrétiennes. Le travail de Laurence Foschia s'élabore sur les sources chrétiennes et sur le passage du paganisme au christianisme dans la Grèce de l'Antiquité tardive. La seconde complémentarité est disciplinaire : alors que je travaille sur les aspects littéraires et poétiques du texte épigraphique, Laurence aborde aussi bien les aspects archéologiques des épigrammes que le rapport entre le texte et son support. Évidemment notre but commun, pour ce colloque, était d'élaborer un discours historique qui soit le plus complet possible.

L.F. : L'organisation de ce colloque nous a donc conduites à concevoir une méthode de travail innovante : il nous fallait envisager tous les genres épigrammatiques possibles, à toute époque et sur tout support, en langue grecque aussi bien qu'en langue latine en se gardant bien de « lisser » le tout pour

l'uniformiser. Car l'interdisciplinarité qui caractérise cette manifestation ne devait en aucun cas mener à un joyeux œcuménisme destiné à gommer toute problématique. Les différents intervenants ont eu à cœur de montrer comment l'épigramme, tout en se trouvant au confluent de plusieurs disciplines, peut prendre des formes et revêtir des fonctions bien particulières. Les frontières existant entre les divers types d'épigrammes sont plus ou moins poreuses, plus ou moins difficiles à franchir. Un autre titre pour ce colloque aurait pu être « L'épigramme et ses frontières ».

Peut-on dire que le Collegium de Lyon a ouvert de nouvelles perspectives de recherche pour chacune de vous deux ?

E.S. : Il est évident que le Collegium nous a offert des conditions de travail idéales pour réaliser des projets qui flottaient dans les papiers et dans la tête... Nous avons disposé de huit mois pour concrétiser certaines de nos idées. La variété de la communauté scientifique de l'IEA et le fait de travailler en collaboration ont été d'excellents stimulants ; nous avons évolué dans un contexte où les idées nouvelles ont pris forme assez naturellement, sans contrainte ni restriction. Le fait de donner aux chercheurs une grande liberté de créer et d'agir en mettant à leur disposition les moyens nécessaires constitue la véritable force du Collegium. Idéalement, nous devrions pouvoir bénéficier des mêmes conditions de travail dans nos propres institutions de recherche.

L.F. : Notre collaboration a été clairement favorisée par notre rencontre au Collegium de Lyon. Nous aurions pu nous croiser en d'autres occasions ; cependant, l'un des points forts du Collegium et l'une de ses originalités, c'est qu'il nous a permis d'emblée de nous connaître, d'échanger nos points de vue et de rendre fertile et créative cette rencontre puisqu'elle a abouti très vite à la mise en place de ce colloque. Le Collegium a une indéniable vocation de catalyseur et d'accélérateur. Les chercheurs qui s'y rencontrent ne font pas que se frotter à d'autres domaines de recherche : ils peuvent concrétiser leurs échanges en produisant un nouvel objet (colloque, recueil d'essais, séminaire international, etc.). Au Collegium, les échanges de méthode et de savoir ne restent pas lettre morte. Eleonora et moi comptons bien, d'ailleurs, donner un deuxième volet à notre aventure épigrammatique.



Questions à...

Vincenzo Bentivegna | *fellow* à l'IEA-Paris

Professeur d'« Évaluation économique des plans d'urbanisme et des projets d'architecture » à la faculté d'architecture de l'université de Florence (Italie), Vincenzo Bentivegna a effectué un premier séjour à l'IEA-Paris de février à mai 2010, et sera de nouveau présent de septembre à octobre 2010.

Vous êtes *fellow* à l'IEA-Paris pour un projet de recherche sur l'évaluation des plans

d'urbanisme et des grands projets urbains, et vous travaillez actuellement sur le Grand Paris. Pourquoi avoir choisi ce projet d'extension ?

Je m'intéresse en effet à l'évaluation des relations entre les plans d'urbanisme et les grands projets de transformations urbains (gares, ports, centres commerciaux, aéroports locaux, etc.) et, en particulier, aux relations entre leur stratégies.

Avant tout chose cependant, je voudrais préciser ce que j'entends par « évaluation ». Cette notion revêt divers sens. Dans le langage courant, lorsque nous parlons d'évaluation des grands projets urbains, on entend par cela soit l'évaluation économique du projet (une analyse coûts / bénéfices plus qu'une analyse financière) soit l'évaluation de l'impact du projet sur l'environnement. L'évaluation, comprise en ce sens, revêt une fonction particulière : celle de moyen pour juger objectivement un projet. En ce cas, elle sert avant tout à « certifier » le projet et devient une activité très spécialisée ayant pour but de circonscrire le projet, afin de le contrôler. Dès lors que l'on veut évaluer un projet sous l'angle de la complexité, les procédures standard d'évaluation sont insuffisantes et inadéquates pour le mesurer objectivement, car un grand projet de transformation urbaine est unique, complexe, presque irréversible, et il comporte des effets symboliques très importants. Il est donc souhaitable d'élaborer une évaluation plus adaptée aux types de projets.

De son côté, l'évaluation des plans d'urbanisme est un exercice qui, dans le meilleur des cas se limite aux aspects environnementaux (des aspects qui sont très importants mais partiels) ; et dans le pire des cas n'existe même pas.

Mon approche est différente. Tout d'abord, il convient à mon sens de séparer les aspects de l'évaluation qui servent de garantie au plan ou au projet (certification, contrôle extérieur, etc.) des aspects qui sont liés au processus de décision. Si on parle de ces derniers, on peut définir l'évaluation comme une manière de faire face aux problèmes posés par le plan, qui ne se focalise pas sur les résultats attendus mais intervient en amont, sur le processus de décision associé au plan. L'évaluateur doit être l'âme critique de ce processus de décision. Sa fonction est d'aider à prendre les décisions adaptées ; il doit chercher à comprendre tous les problèmes qui sont à la base du plan ou du projet, prendre en compte les points de vue de tous ceux qui sont impliqués dans ce projet, soulever le pour et le contre de chaque décision, prévoir les obstacles, souligner les contradictions, etc.

Si on choisit cette méthode pour évaluer un grand projet urbain et ses relations avec le territoire, on comprendra tout à fait mon intérêt pour tout ce qui se passe à Paris actuellement. Le projet du Grand Paris est très important, pas seulement d'un point de vue politique ou économique, mais aussi d'un point de vue scientifique et culturel. Il s'agit d'un moment particulièrement favorable pour conduire le discours de l'évaluation en urbanistique vers une dimension plus avancée, en harmonie avec l'urbanistique réflexive telle qu'elle a été développée par François Ascher. Beaucoup estiment que l'expérience parisienne aura une importance au niveau européen et marquera la façon de concevoir, de construire et de gouverner les villes pour les années à venir.

Je suis persuadé que ce qui se passera influencera aussi la façon dont l'évaluation sera conduite à l'avenir. Je crois que l'expérience qui se déroule actuellement en France dans l'élaboration du Grand Paris sera un des principaux modèles de référence en Europe pour gouverner la transformation structurelle des nos métropoles. Le but de ma recherche est d'étudier

ce qui se passe en ce moment à Paris en ce qui concerne l'utilisation et les applications de l'évaluation associée aux grands projets de transformation urbaine et aux relations avec le schéma directeur.

Quelles sont les principales conclusions que vous tirez de vos recherches ?

Je ne suis pas encore en mesure de tirer des conclusions définitives, mais je peux vous donner les contours de ma réflexion actuelle. Je pense que notre réflexion doit prendre en compte trois éléments.

En premier lieu, les questions politiques semblent primer sur les questions d'ordres techniques, ce qui implique que tant que les décisions n'auront pas été prises au niveau politique, ceux qui travaillent sur l'évaluation du Grand Paris ne pourront pas faire grand chose. Je pense par conséquent qu'il faudrait faire intervenir l'évaluateur en amont de la décision politique.

Ensuite, le Grand Paris est un projet dans lequel on est en train d'élaborer de nouveaux moyens de gouvernance urbaine. En ce qui concerne ma recherche, le processus de décision est intéressant : il n'y a pas un seul point de vue (une alliance politique et sociale, une approche culturelle, etc.) qui fasse l'unanimité, c'est-à-dire qui jouisse d'un fort consensus politique, social, culturel ou économique.

À ce stade de l'opération, tous les points de vue, même contradictoires ou conflictuels, coexistent. On peut penser que la stratégie qui sera choisie pour le Grand Paris n'existe pas encore, mais à mon sens elle sera le résultat soit de compromis et de négociations sociales, soit de l'évolution de la situation au niveau de la globalisation. Le projet du Grand Paris n'est donc pas abouti, et chaque nouvelle proposition a pour fonction de poser des jalons pour le projet final. C'est un processus bien connu dans la théorie des décisions : le fait même

de l'existence du plan modifie la réalité (les attentes, les intentions, les espoirs, et même l'interprétation de cette réalité, vont changer).

Enfin, je pense que ce projet est favorable à l'évaluation (dans le sens susdit), car, dans cette phase du processus de décisions collectives, l'attention se concentre surtout sur l'identification des problèmes et sur la capacité de construire des échelles stables de priorités parmi celles qui ont été identifiées. Il faut donc évaluer les implications politiques, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des différentes hypothèses sur le terrain, juger de leur réalisme, et prévoir dès aujourd'hui le processus d'élaboration, ainsi que les risques que nous allons probablement rencontrer. Dans cette phase, l'évaluation a un rôle maïeutique parce que sa fonction prédominante n'est pas seulement d'aider à choisir parmi les différents parcours décisionnels possibles, mais aussi à donner un sens aux événements et aux comportements. Malheureusement, l'évaluation concernant les choix possibles n'entre pas dans le débat.

Que vous a apporté le fait de résider à l'IEA-Paris ?

Sans le soutien de l'IEA-Paris je n'aurais pas pu faire cette recherche. L'IEA m'a offert des conditions exceptionnelles : la possibilité de résider dans le lieu même où se déroulait en temps réel la matière de ma recherche ; les contacts et les liaisons que m'ont donné les membres de l'IEA-Paris, notamment les chercheurs impliqués dans le programme « Paris - Métropoles en miroir ».



Exploratorium

par Peter Richards | *fellow à l'IMÉRA de Marseille*

Artiste membre de l'Exploratorium de San Francisco depuis 1971, il explore l'espace public marseillais en collaboration avec son épouse, Sue Richards, afin d'identifier de possibles lieux d'installation d'une œuvre artistique dans le cadre de Marseille 2013 – Capitale européenne de la culture.

L'Exploratorium, musée dédié aux sciences, à l'art et à la perception humaine,

est demeuré durant de nombreuses années un modèle dans le domaine des musées interactifs et dans celui de l'enseignement informel des sciences. En 1974, j'ai fondé un programme de résidence d'artistes et ai occupé jusqu'en 1998 les fonctions de directeur de la programmation artistique. Récemment, en tant que *Senior artist*, j'ai collaboré à la conception de « Dynamiques invisibles : la science de la perception d'un lieu », une nouvelle exposition à l'initiative de l'Exploratorium. Cette recherche pluridisciplinaire étudie les relations entre les territoires et leurs habitants et les nombreuses forces physiques, biologiques, construites et socio-économiques qui influencent ces interactions. L'intention principale de « Dynamiques invisibles » est de comprendre la complexité de territoires habités en révélant et en topographiant les systèmes invisibles qui donnent son caractère à un lieu. Les recherches préliminaires ont été effectuées par des artistes/chercheurs engagés par l'Exploratorium afin d'étudier les relations entre San Francisco, sa baie et la région environnante, dans une approche systémique.

Au cours des visites préparatoires effectuées à Marseille et en Provence en vue de ma résidence à l'IMÉRA de mars à juin, j'ai notamment eu l'opportunité de rencontrer un certain nombre de scientifiques et d'artistes. Ces explorations et ces rencontres ont confirmé qu'il existe de nombreuses caractéristiques communes entre la région de la baie de San Francisco et le sud de la France : les marais salants du sud de San Francisco et ceux situés en Camargue, à l'embouchure du Rhône ; le port d'Oakland et celui de Marseille, Marseille étant pour les migrants du Sud la porte d'entrée en Europe, comme San Francisco l'est pour les personnes venant du Sud et de l'Extrême-Orient. Les deux régions possèdent de nombreux établissements d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation technologique. Ces similarités, parmi d'autres, laissent envisager de fructueux échanges dont le point de départ



Cabspotting, 2006, Scott Snibbe, Stamen Design, Amy Balkin, Exploratorium

serait les similarités et différences entre les deux territoires. L'IMÉRA et l'Exploratorium sont convenus qu'un projet de recherche en collaboration serait pertinent et permettrait une compréhension partagée des deux régions. Il offrirait de nouveaux éclairages, des méthodologies avancées pour communiquer les idées soutenant « Dynamiques invisibles », et éventuellement marquer une étape vers un nouveau *learning center* à Marseille.

L'atelier « Dynamiques invisibles – IMÉRA / Exploratorium » est une démarche transdisciplinaire impliquant artistes, scientifiques, historiens, urbanistes, géographes, anthropologues et sociologues. En se concentrant sur les caractéristiques communes aux régions de Marseille et de la baie de San Francisco, ils explorent les relations interactives entre les environnements et leurs habitants, ainsi que les nombreuses forces physiques, biologiques, construites, socioéconomiques et culturelles qui influencent ces interactions. L'intention est d'étudier avec une approche interculturelle, voire globale, la manière dont les territoires évoluent avec les populations humaines

corrélées. Leur objectif est d'aboutir à des compréhensions et des méthodologies partagées.

L'atelier a débuté par un panorama de la région dressé par des historiens, des anthropologues et des philosophes. Les interventions et les discussions ont abordé l'impact des mouvements de population sur le globe et interrogé la manière dont ces migrations impactent non seulement les cultures, mais aussi les territoires. Une table ronde a traité de l'idée même de « méditerranéité » : qu'est ce que la « méditerranéité » ? Comment peut-on la caractériser ? Comment se manifeste-t-elle ? Un groupe a étudié les procédés éducatifs, scientifiques et culturels permettant de renforcer la conscience que les gens peuvent avoir d'un lieu. Un autre a exploré, à travers la science et la métaphore, les conséquences des choix passés concernant l'usage de l'espace. Une troisième équipe a envisagé le rôle de l'histoire comme permettant de lier les défis d'aujourd'hui et les méthodes et solutions d'hier.

Les organisateurs de l'atelier savent d'expérience que les idées et les méthodologies qui émergent lors de ce type de rencontre suivent un long processus d'accrétion. Les réponses n'apparaissent pas comme par magie pour se tenir fixes, de manière à être étudiées. Cependant, elles se renforcent dans un processus itératif consistant à poser les questions et à mettre les idées à l'épreuve de différents contextes. L'IMÉRA encourage ce processus d'accrétion conceptuelle et cette construction d'un échange dans le temps.

Par ailleurs, je souhaite appliquer cette nouvelle méthodologie à l'étude de l'intersection entre les eaux de la Méditerranée et la terre qui dessine son rivage dans



Wind Riders - 2002, Richland, Washington

la région de Marseille. Mon travail de recherche en collaboration avec mon épouse Sue comprend les aspects historique, anthropologique, sociologique, écologique et géophysique de cette relation mer/terre. Nous travaillons à des propositions de concepts pour des œuvres d'art *in situ* pensées pour les îles du Frioul. L'une est un jeu d'ombres pour les visiteurs qui empruntent le sentier qui mène à l'hôpital Caroline construit en 1823 en réponse aux craintes de propagation de la fièvre jaune ; l'autre créerait à l'hôpital un jardin méditerranéen qui mettrait en perspective l'impact global de l'agriculture régionale.



La Sombra Danza - 2008, Phoenix, Arizona

Nous proposons également un jardin sonore sur les rives de l'embouchure du Vieux Port, un lieu où apprécier la musique des vagues et du vent. Une quatrième proposition d'art public investirait la porte d'Aix et traiterait de la notion d'entrée et de sortie, mais aussi de celle du départ d'une ville, d'un pays ou d'un continent.

Nous nous pensons comme des faiseurs de lieux. Nous avons ardemment travaillé à créer des situations où les gens ressentent une forte connexion à l'endroit où ils se trouvent ou à celui dans lequel ils vivent. Pour nous, la perception d'un lieu provient de l'intégration de l'imagination humaine dans ce qu'elle a de plus créatif à un lieu physique. Chacun des sites explorés a le potentiel nécessaire à une telle intégration. Nous considérons que lorsque les gens sont connectés aux lieux qu'ils habitent, ils adhèrent plus fortement à l'idée de gestion et de respect de l'environnement.

Texte original disponible sur www.rfiea.fr



Identités chromatiques en Afrique : histoire, héritage et actualité

par Ibrahima Thioub | *fellow* à l'IEA de Nantes

Professeur d'histoire à l'Université Cheikh Anta Diop (Dakar, Sénégal) depuis 1990, Ibrahima Thioub est spécialiste de l'esclavage. Il est en résidence à l'IEA de Nantes d'avril à juin 2010.

En 1954, Cheikh Anta Diop publie sa thèse sous le titre *Nations nègres et cultures*.

Jusqu'à son dernier ouvrage *Civilisation et Barbarie*, l'égyptologue sénégalais a consacré une bonne partie de sa vie intellectuelle à défendre « le caractère nègre » de l'Égypte pharaonique. À notre connaissance, nulle part dans son œuvre Cheikh Anta Diop n'interroge le statut scientifique de cette identité référée à un facteur naturel : la couleur de la peau. Léopold Sédar Senghor reprend à son compte le vocable de Négritude forgé par le Martiniquais Aimé Césaire dans les années 1930 comme expression de « l'ensemble des valeurs culturelles propres au monde noir ». Le combat contre la politique d'assimilation coloniale, qui postule l'inexistence d'une civilisation propre aux « Noirs » pour en déduire leur infériorité par rapport aux Européens, a conduit à l'affirmation et à la valorisation d'une identité culturelle définie selon des critères raciaux.

De Garvey à Dubois, les théoriciens panafricanistes ont revendiqué le « caractère nègre » de leur mouvement visant la réhabilitation de l'Afrique et la reconnaissance de la contribution des Noirs au patrimoine historique, culturel et scientifique de l'humanité. Les figures marquantes des différents courants de la pensée panafricaniste ont abordé la question dans leurs travaux. À titre d'exemple, citons Edward Wilmot Blyden (1823-1912), animateur du mouvement *Back to Africa*, mais surtout Anténor Firmin (1850-1911) qui dans *De l'égalité des races humaines (anthropologie positive)*, paru en 1885, s'est attelé à démanteler les théories racistes de Gobineau. Au moment où l'ordre colonial triomphe en Afrique, dans l'entre-deux-guerres, l'intelligentsia africaine présente dans les métropoles européennes revendique une identité « nègre ». À Paris, elle publie des journaux aux titres évocateurs : *La Voix des Nègres* (1927), *La Revue du monde noir* (1931), *La Race Nègre*, *Cri des Nègres* (1932), *L'Étudiant noir* (1935), etc. Cette tendance se poursuit au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Les régimes politiques issus des indépendances africaines ont contribué à la routinisation de cette identité chromatique. Au Sénégal, la Négritude s'est imposée comme idéologie du nouvel État indépendant qui en a fait la base de sa rhétorique et s'est évertué à la mettre en application jusqu'au moindre détail de la vie institutionnelle du pays et surtout dans le domaine culturel. Les rares critiques développées contre les constructions identitaires chromatiques et leur traduction dans le champ politique et culturel sont le fait de Frantz Fanon qui en montre les limites dans *Peaux noires masques blancs* (1952) et d'Amilcar Cabral dans *Unité et lutte* (1975). Les critiques littéraires du concept de Négritude – Wole Soyinka, Tchicaya U Tam'si, Stanislas Spero Adotevi, etc. – ont plus porté leur attention sur son efficacité pratique à libérer l'Afrique que sur son contenu idéologique. Dans sa lutte contre l'Apartheid, le Congrès national africain s'est démarqué de cette position théorique dès le congrès de 1955 où fut adoptée la Charte de la Liberté.

Ce n'est pas l'unique singularité qui s'attache à cette identité largement diffusée par les idéologies des indépendances. Dans les années 1950, le recours à des critères raciaux pour construire une identité africaine s'opère au moment où l'UNESCO mobilise le meilleur de la recherche scientifique pour disqualifier les critères de race comme facteur déterminant l'évolution des sociétés humaines. L'organisation internationale instruite par l'expérience récente du génocide des Juifs par le régime nazi part en guerre contre la taxonomie des sociétés humaines sur des bases raciales. Pour l'Afrique, les références aux critères phénotypiques résultent de la rencontre avec les mondes arabe d'abord, européen ensuite. La péjoration de l'image de l'Afrique et des africains a d'abord été le fruit de l'ignorance. L'expérience des relations marchandes la transforme en une dévalorisation systématique liée aux idéologies légitimatrices de l'esclavage et des traites. La synonymie s'est alors établie entre les vocables Africain, noir et esclave.

Le monde arabe et musulman a développé des pratiques et des théories de la race plaçant les peuples qu'ils ont mis en esclavage dans une infériorité fondée en nature. Le texte coranique observe les différences de couleur des humains mais « ne véhicule aucun préjugé de race ou de couleur ». C'est sous les Umayyades (VIII^e-XI^e siècles) que les rédacteurs des traditions ont fait de la couleur non seulement un identifiant racial, mais ont développé le préjugé et le mépris vis-à-vis des africains, dans un contexte marqué par la mise en esclavage des africains.

Ces stéréotypes dévalorisants ont été transmis à l'Europe qui entre en contact suivi avec l'Afrique par l'Atlantique à partir du XV^e siècle. Avec l'essor de la traite des esclaves, les clichés péjoratifs s'amplifient au point qu'au XVIII^e siècle, les théories racistes mobilisent largement savoirs séculiers et religieux. Le développement de l'impérialisme conquérant au XIX^e siècle adopte une logique similaire, englobant l'Afrique et ses sociétés dans une identité chromatique qui se diffuse en Europe avec les moyens les plus divers. L'objectif était de fournir au projet colonial ses légitimités.

En Amérique, l'ère atlantique a produit des sociétés esclavagistes où dominants et dominés sont radicalement séparés par le clivage de la couleur de la peau, en dépit du rôle perturbateur qu'y joue le métissage et l'affranchissement des esclaves. Dans la plupart des sociétés américaines esclavagistes, cette frontière des races est institutionnalisée et les recensements qui se réfèrent jusqu'aujourd'hui à ces catégories raciales témoignent largement de leur prégnance.

En France, la digue républicaine et intégrationniste qui a longtemps contenu ce type de référence commence à céder et le mouvement social y enregistre des associations affichant ouvertement une identité raciale. Il en est ainsi du Conseil représentatif des associations noires de France fondé à l'issue d'un colloque portant sur « Les Noirs en

France : anatomie d'un groupe invisible » organisé le 16 février 2005 dans une prestigieuse institution publique : l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

En Afrique, l'usage des critères phénotypiques dans la construction identitaire reste d'une brûlante actualité. La plupart des courants de pensée dits afro-centristes qui se déclinent comme réponse à la mondialisation perçue comme menace à l'identité se réfèrent plus ou moins à ces critères. Les milieux intellectuels africains et de la diaspora ont certes adhéré aux principes affirmés par l'UNESCO et qui fondent la lutte contre toutes les formes de discriminations raciales. Ils n'ont pas pour autant renoncé aux facteurs raciaux dans la construction savante des identités africaines. Ils se sont plutôt réappropriés les outils de légitimation de l'esclavage et de la colonisation, pour en inverser les conclusions, au lieu de procéder à leur déconstruction.

Le fait est établi que ces courants de pensée sont nés en Amérique et dans les Caraïbes dans la seconde moitié du XIX^e siècle et ont contribué à la création du mouvement panafricain. De là, nous postulons l'existence de courants d'influence sur les élites africaines de l'entre-deux-guerres sans exclure leur capacité à l'autonomie. Les intellectuels africains anglophones ont été plus sensibles aux théories élaborées par les fondateurs du panafricanisme alors que leurs homologues francophones seraient plus inspirés par l'intelligentsia des Caraïbes. L'élaboration des généalogies intellectuelles des « idéologies des indépendances » permettra de tester cette hypothèse. Cet éclairage diachronique permet d'éclairer les conceptions dominantes de l'historiographie nationaliste africaine.



Compositionnalité, complexité et contexte

par Peter Pagin | *fellow* à l'IEA-Paris

Formé à l'université de Stockholm, Peter Pagin y est professeur de philosophie, spécialisé dans la question du langage. Il a été en résidence à l'IEA-Paris de janvier à mai 2010.

La compositionnalité sémantique pose que le sens d'une expression linguistique complexe est

déterminé par le sens de ses parties et par la manière dont elles sont combinées. Cette notion n'a été rendue pleinement précise qu'au cours des 120 dernières années, mais les préconcepts remontent au moins à l'ère médiévale, notamment en France avec Abelard puis Buridan. Mon travail sur la compositionnalité a essentiellement concerné les restrictions et les extensions. Dans « Communication et forte compositionnalité » (2003), j'explore le besoin de compositionnalité inverse. Sommairement, c'est l'idée selon laquelle l'expression d'un contenu complexe est une fonction des parties de ce contenu et de la manière dont ils sont assemblés. Ceci est nécessaire pour expliquer que le locuteur dispose d'une méthode efficace pour trouver la phrase appropriée à l'expression de sa pensée. La phrase est adéquate si l'interlocuteur est en mesure de reconstruire la pensée sur la base de la phrase. Il s'avère que cette caractéristique est liée à une propriété de substitution inversée intéressante, qui semble s'appliquer aux langues naturelles : si l'on remplace certaines parties d'une expression complexe par des segments ayant un sens différent, le sens de la nouvelle expression diffèrera de l'originale.

Dans « Compositionnalité et contexte » (2005), je produis un cadre formel permettant d'étendre la sémantique de façon à ce que l'on n'attribue pas uniquement le sens à l'expression linguistique, mais à l'expression en relation à son contexte. Il s'est avéré qu'avec cette extension, il faille faire de nouvelles distinctions importantes, qui ont été négligées par d'autres auteurs. Dans « Contenu, contexte et communication », écrit en collaboration avec Jeff Pelletier de l'université Simon Fraser (Canada), j'ai conçu une interface systématique entre la sémantique et la pragmatique, qui résout la tension – restant à ce jour valable pour beaucoup de gens – entre les effets pragmatiques et la sémantique compositionnelle. Récemment, mes recherches dans ce domaine ont porté sur la complexité computationnelle de l'interprétation sémantique. Je justifie, notamment

techniquement, la nécessité d'avoir recours à la compositionnalité pour minimiser la difficulté du processus sémantique.

Mon travail sur l'affirmation, a été partiellement critique, constructif et pédagogique (*cf.* l'entrée « affirmation » de l'encyclopédie de Stanford). Dans l'article « L'Affirmation est-elle locale ? » publié en 2004, j'avance que toute définition théorique de l'affirmation s'appuyant sur les effets sociaux des phrases affirmatives est vouée à l'échec dès lors qu'il faudrait classer certaines phrases issues de la formulation même de la théorie parmi les affirmations, alors que l'on sait, par une intuition limpide, qu'elles n'en sont pas. Cet article n'étudie pas l'affirmation de manière construite ; mais un article qui paraîtra en 2010 apporte un nouvel éclairage entièrement différent de ceux présentés jusqu'à ce jour, et centré sur l'idée qu'un énoncé transmet de l'information. Brièvement : un énoncé linguistique est une affirmation s'il est de prime abord vraisemblable qu'il soit employé au moins en partie parce qu'il est vrai. Concernant la logique et la théorie du sens, mon travail a essentiellement abordé le débat entre les partisans de la logique classique et ceux de la logique intuitionniste, débat dans lequel il a été fait référence à la théorie du sens en faveur de cette dernière. Dans plusieurs articles, je me suis élevé contre l'idée selon laquelle la théorie du sens ne pourrait résoudre le problème. L'article paru dans la revue *Mind* en 2009 combine ce thème avec celui de la compositionnalité.

Mes travaux sur la synonymie, l'analcité et l'indétermination ont principalement porté sur les idées de Willard Van Orman Quine. Mon article le plus récent sur le sujet (« L'Indétermination et les distinctions analytique/synthétique : une étude », 2008) avance que, contrairement à une croyance répandue, la thèse de Quine concernant l'indétermination des traductions est indépendante de la critique qu'il fait de la distinction entre analytique et synthétique. Sur la question des contextes intensionnels, Kathrin Glüer et moi-même avons développé dans différents articles une sorte de *switcher semantics*, qui serait capable de donner l'interprétation sémantique

intuitivement correcte d'expressions référentes dans des contextes qualifiés de modaux (« il est nécessaire que... », « il est possible que... ») à la fois pour les noms propres (cf. « Noms propres et modalité relationnelle », 2006) et pour les termes généraux (« Information et force assertorique » à paraître, 2010a). Nous avons appliqué, Dag Westerståhl et moi-même, la même technique à la sémantique de citation (« Citation pure, compositionnalité et sémantique du contexte linguistique », 2010b). La *switcher semantics* répond à la généralisation du principe de compositionnalité, et « Citation pure, compositionnalité et sémantique du contexte linguistique » applique concrètement cette théorie abstraite de généralisation. J'ai plus récemment commencé à publier des travaux sur le thème de l'approximation et j'ai l'intention de poursuivre mes travaux en ce sens au cours des prochaines années. J'ai étudié l'usage ordinaire d'expressions approximatives qui évite ce que l'on appelle le paradoxe sorite (ou paradoxe du tas) mais ne résout pas le paradoxe à proprement parler. Le premier travail que j'ai publié sur le thème de l'approximation est « Approximation et principales lacunes » (2010c).

Texte original disponible sur le www.rfiea.fr

Références

- Glüer, Kathrin & Pagin, Peter** (2006). 'Proper names and relational modality'. Dans : *Linguistics & Philosophy*, pp. 507–35. — (à paraître). 'General Terms and Relational Modality'. Dans : Nous.
- Pagin, Peter** (2003). 'Communication and strong compositionality'. Dans : *Journal of Philosophical Logic* 32, pp. 287–322. — (2004). 'Is Assertion Social?' Dans : *Journal of Pragmatics* 36, pp. 833–59. Réimpression en cours : Asa Kasher (ed.) *Pragmatics : Critical Concepts II*, Routledge, 2010. — (2005). 'Compositionality and context'. Dans : *Contextualism in Philosophy*. Ed. by Gerhard Preyer & Georg Peter. Oxford University Press, pp. 303–48. — (2008). 'Indeterminacy & the Analytic/synthetic distinctions : A Survey'. Dans : *Synthese* 164, pp. 1–18. — (2009). 'Compositionality, Understanding, and Proofs'. Dans : *Mind* 118, pp. 713–37. — (2010c). 'Vagueness and Central Gaps'. Dans : *Cuts and Clouds*. Ed. by Richard Dietz & Sebastiano Moruzzi. Oxford University Press, pp. 254–72. — (à paraître, 2010a). 'Information and Assertoric Force'. Dans : *Assertion*. Ed. by Jessica Brown & Herman Cappelen. Oxford University Press.
- Pagin, Peter & Pelletier, Francis Jeffrey** (2007). 'Content, context and communication'. Dans : *Context-sensitivity and Semantic Minimalism. New Essays on Semantics and Pragmatics*. Ed. by Gerhard Preyer & Georg Peter. Oxford University Press, pp. 25–62.
- Pagin, Peter & Westerståhl, Dag** (2010b). 'Compositionality I : Definitions and Variants'. Dans : *Philosophy Compass* 5, pp. 250–64 ; 'Compositionality II : Arguments and Problems'. Dans : *Philosophy Compass* 5, pp. 265–82. — (submitted). 'Pure Quotation, Compositionality, and the Semantics of Linguistic Context'. 2010.

Ils sont présents en juin 2010

COLLEGIUM DE LYON

Elena Astafieva, histoire
Christophe Bertossi, science politique
Laurence Foschia, histoire
Martin Nejedly, histoire
Eleonora Santin, histoire

IMÉRA DE MARSEILLE

Rachel Mayeri, artiste
Patrick Mc Cray, histoire des sciences
Peter Richards, artiste

IEA DE NANTES

Massimo Amato, histoire de l'économie
Vincent Bonnacase, histoire
Benôit de Cornulier, sciences du langage, langue et littérature françaises
Zhe Ji, sociologie
Aka Kouame, histoire
Anna Krasteva, sociologie politique
Céline Lafontaine, sociologie
Clarisse Herrenschildt, orientalisme et anthropologie linguistique
Gilles Lhuillier, droit
Aditya Mukherjee, histoire contemporaine
Mridula Mukherjee, histoire moderne
Sean Murphy, histoire
Jann Pasler, musicologie
Pejman Pourzand, droit
Suresh Sharma, histoire et anthropologie
Ibrahima Thioub, histoire
Joseph Tonda, sociologie et anthropologie
Ashok Vajpeyi, poète et critique littéraire

IEA-PARIS

Ursula Cierniak, anthropologie culturelle
Kateryna Dysa, histoire
Stella Ghervas, histoire
Kathrin Glüer-Pagin, philosophie
Alexandr Lavrov, civilisation russe et soviétique
Emiko Ohnuky Tierney, anthropologie
Prabirjit Sarkar, économie
Elena Smilyanskaya, histoire
Tara Zahra, histoire

**POUR FAIRE ACTE DE CANDIDATURE,
POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LES IEA :**

RFIEA, RÉSEAU FRANÇAIS DES INSTITUTS D'ÉTUDES AVANCÉES

Siège : 15, parvis René-Descartes – 69007 Lyon

T : +33 (0)4 37 37 64 60

Bureaux : 54, boulevard Raspail – 75006 Paris

T : +33 (0)1 49 54 22 55

Direction : Olivier Bouin

olivier.bouin@rfiea.fr

Administration : Jana Diklic

jana.diklic@rfiea.fr

Projets européens : Mylène Trouvé

mylene.trouve@rfiea.fr

Communication : Julien Ténédos

julien.tenedos@rfiea.fr

www.rfiea.fr

COLLEGIUM DE LYON

Président : Olivier Faron

15, parvis René-Descartes – 69007 Lyon

T : +33 (0)4 37 37 66 50

marie-jeanne.barrier@collegium-lyon.fr

www.collegium-lyon.fr

INSTITUT MÉDITERRANÉEN DE RECHERCHES AVANCÉES, MARSEILLE

Président : Robert Ilbert

2, place Le Verrier – 13004 Marseille

T : +33 (0)4 86 67 21 08

contact@imera.fr

www.imera.fr

INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES DE NANTES

Directeur : Alain Supiot

5, allée Jacques Berque – BP 12105 – 44021 Nantes

T : +33 (0)2 40 48 30 30

hugues.roger@iea-nantes.fr

www.iea-nantes.fr

INSTITUT D'ÉTUDES AVANCÉES – PARIS

Comité de pilotage scientifique :

Jean-Luc Racine, Michael Werner, Frédéric Worms

54, boulevard Raspail – 75006 Paris

T : +33 (0)1 44 41 32 10

contact@paris-iea.fr

www.paris-iea.fr

Lettre d'information n°3

Parution : juin 2010

Directeur de la publication : Olivier Bouin

Conception graphique : Gilles Beaujard

Traductions de l'anglais : Mylène Trouvé

Édition : Julien Ténédos

Crédits photos :

Rachad Antonius, Peter Pagin et Peter Richards /

© Christophe Delory

Christophe Bertossi, Laurence Foschia et Eleonora

Santin / © Collegium de Lyon

Wim Blockmans, *JNU Institute of Advanced Study*,

Pierre Noreau et Ibrahima Thioub / DR

L'équipe du RFIEA tient à remercier

chaleureusement pour leur contribution :

Rachad Antonius, Vincenzo Bentivegna, Christophe

Bertossi, Wim Blockmans, John Bowen, Laurence

Foschia, Aditya Mukherjee, Pierre Noreau, Peter

Pagin, Jean-Luc Racine, Peter Richards, Eleonora

Santin et Ibrahima Thioub

Remerciements à Marie-Thérèse Cerf, Marie-Jeanne

Barrier, Pascale Hurtado et Anne-Cécile Mercier pour

leur collaboration

Tous droits réservés pour tous pays